



République du Cameroun
Paix – Travail – Patrie



**Programme des Nations Unies pour
le Développement**

Titre du projet: Renforcement des capacités du secteur de la microfinance pour une offre croissante et viable de services financiers aux micro et petites entreprises

Numéro ID du projet :

Brève description

L'objectif principal du présent projet est de renforcer les capacités du secteur de la microfinance afin d'assurer une offre durable de services financiers à un nombre croissant de microentrepreneurs dans le but de réduire la pauvreté et d'accroître la création d'emplois. Ce projet renforcera la capacité des acteurs de la microfinance à contribuer à la réalisation de l'effet suivant du Programme pays du PNUD pour la période 2008 – 2012 à savoir le niveau de réalisation des OMD est en augmentation d'ici à 2012.

Plus spécifiquement, les activités menées dans le cadre du présent projet vont à terme permettre aux promoteurs des micro et petites entreprises d'accroître leurs activités grâce à la facilitation de l'accès au financement, au développement des interconnexions et du renforcement du potentiel de commercialisation des productions de cette cible sur les marchés locaux.

Le projet sera exécuté selon la modalité «NEX execution». Ce choix obéit au souci de renforcer davantage les compétences des acteurs nationaux impliqués dans la gestion du secteur de la microfinance.

Page des signatures

Pays : Cameroun

Effet UNDAF	D'ici à 2012, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des politiques et des programmes macroéconomiques et sectoriels promouvants le développement et la réduction de la pauvreté à travers la création et le partage équitable de la richesse, seront améliorés au niveau national et local
Effet Programme Pays :	- Le niveau de réalisation des OMD est en augmentation d'ici 2012
Indicateurs d'effet de Programme Pays :	Incidence de la pauvreté au niveau national
Produits escomptés	<ul style="list-style-type: none"> - Document cadre national de la microfinance actualisé et opérationnalisé - Capacités de suivi des activités du secteur de la microfinance renforcées - Capacités de l'ANEMCAM renforcées - Plan d'affaire d'ANEMCAM élaboré et opérationnalisé - Coordination des acteurs et bailleurs de fonds du secteur de la microfinance effective - Un site web pour informer des opportunités du secteur de la microfinance est créé et opérationnel - Base de données de la microfinance élaborée et fonctionnelle
Modalité d'exécution	National Execution
Agent(s) d'exécution	Unité de gestion du projet
Partenaires de mise en œuvre	Sous direction de la microfinance, ANEMCAM, Gouvernement (MINFI, MINEPAT), PNUD, GTZ
Composante du Programme Pays	Lutte contre la pauvreté et réalisation des OMD

Période d'exécution du projet: 2008 - 2012
Titre du projet: Renforcement des capacités du secteur de la microfinance pour une offre croissante et viable de services financiers aux micro et petites entreprises
Durée du Projet : 5 ans

Budget total: 609 000 US\$

Ressources allouées:

- PNUD: 509 000 US\$ (TRAC 1&2)
- Gouvernement : 100 000 US\$
- Autres: (à mobiliser)
 - o Bailleurs:-----
- Contribution en nature: -----

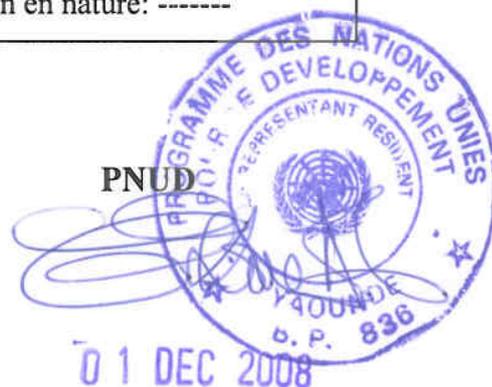
Accord de projet paraphé par:



Louis Paul MOTAZE



Lazare ESSIMI MENYE



Dédé Ekoué
 Représentant Résident Adjoint

Table des matières

N°	Intitulés	Pages
	Page des signatures	ii
	Table des matières	iii
1	Analyse situationnelle	1
2	Stratégies de mise en oeuvre	1
3	Cadre de résultats et d'affectation des ressources	2
4	Plan de Travail Annuel budgétisé	6
5	Arrangements d'exécution	9
6	Mécanisme de suivi/évaluation	10
7	Cadre légal d'exécution du projet	10

1. Analyse situationnelle

Le secteur de la microfinance croit rapidement au Cameroun. Il est surtout caractérisé par une augmentation de l'offre de services dans les zones urbaines. Un tel accroissement de l'offre ne permet pas pour autant de satisfaire quantitativement et qualitativement les demandes en services financiers. Le déficit est encore plus prononcé dans les zones rurales. Du fait de la nature et de l'envergure des activités économiques exercées par les populations, les établissements de microfinance offrent souvent des produits inadaptés à la demande des acteurs du monde rural. Compte tenu du rôle que la microfinance a joué dans d'autres sphères économiques en matière de réduction de la pauvreté, plusieurs études sur ce secteur ont été réalisées. Les résultats de ces études démontrent la nécessité de renforcer la qualité et la couverture géographique de l'offre des services financiers aux microentrepreneurs. Sans cet indispensable renforcement de la couverture géographique, de la qualité et de la quantité de l'offre, les chances des petits entrepreneurs d'accroître leurs revenus s'amenuisent au fil du temps surtout dans un contexte de concurrence accrue sur le marché local.

Par rapport à la demande en services financiers, il est aussi important de travailler avec les entrepreneurs pour cerner toutes les spécificités de la demande effective. C'est dans cette perspective que le PNUD et d'autres acteurs tels que le FIDA et le BIT travaillent au renforcement des capacités des entrepreneurs à faible revenu.

A cet effet, plusieurs organisations travaillent à renforcer les services de microfinance en ciblant des groupes précis (populations rurales par l'IFAD, les jeunes sans emplois et les coopératives par le BIT). D'autres initiatives similaires ont été engagées pour le renforcement de l'environnement politique et le renforcement des capacités dans ce secteur. Mais, les résultats à ce jour démontrent la nécessité de maintenir et de densifier les appuis dans ce sens.

Bien que régi par une réglementation appropriée, le secteur de la microfinance au Cameroun reste caractérisé par une diversité de modèles opératoires. Le milieu urbain concentre l'écrasante majorité des activités des établissements de la microfinance. Les femmes en tant que clientes jouent un rôle des plus déterminants dans l'animation de la vie de cet important secteur. Pour les activités économiques des pauvres, les services formels de microfinance sont complétés par des services qu'offrent les systèmes traditionnels de financement tels que les tontines. Les opérateurs privés jouent un rôle des plus actifs dans ce domaine en zone urbaine.

Malgré ces atouts indéniables, le secteur est tout de même confronté à d'importants défis dont les plus pressants sont :

- la faible professionnalisation d'un grand nombre d'institutions de microfinance ;
- le financement limité des institutions de microfinance par le système bancaire excepté celles dont les banques sont promotrices ;
- la faible présence dans les zones rurales ;
- la faible lisibilité des performances enregistrées par les institutions et leurs offres de services ;
- l'absence d'informations à l'attention des clients potentiels ;
- l'insuffisante coordination entre les partenaires au développement impliqués dans le secteur de la microfinance ;
- un cadre législatifs et juridique souvent peu adapté.

L'amélioration de l'offre et de la couverture du territoire national en services financiers se présente ainsi comme un véritable défi pour la lutte efficient et durable contre la pauvreté. Pour faire face à ce défi, il est important d'engager les actions suivants :

- développer et mettre en œuvre une stratégie cohérente du secteur de la microfinance ;
- renforcer les capacités des acteurs du secteur pour une gestion plus professionnelle des institutions de microfinance ;
- faciliter les processus de rapprochement banques et établissements financiers ;
- promouvoir la transparence financière et le respect de la législation en vigueur ;
- favoriser une meilleure information des clients et un meilleur service aux populations vulnérables.

Pour ce qui est de la faible présence des institutions de microfinance dans les zones rurales, l'FIDA travaillera au renforcement des mécanismes de finance rural pour y accroître l'offre de services financiers. Il est aussi important de renforcer la collaboration entre les bailleurs de fonds impliqués dans le secteur et de renforcer la coordination nationale des initiatives visant au renforcement du secteur. A terme, les actions découlant des mesures énoncées précédemment permettront d'optimiser l'utilisation des ressources d'aide investies dans le secteur de la microfinance en faveur de la lutte contre la pauvreté.

Le présent projet vise à optimiser l'impact de la microfinance dans la lutte contre la pauvreté à travers le renforcement des capacités et des partenariats au sein du secteur de la microfinance pour une offre croissante et viable de services financiers aux micro et petites entreprises. Le projet contribuera également à une amélioration de la compréhension des enjeux et implications entre la pauvreté et la microfinance.

Pour sa part, le PNUD, à travers la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme Pays 2008-2012 travaillera en collaboration avec d'autres Agences des Nations Unies sur la finalisation et l'opérationnalisation du document cadre de la Microfinance et le suivi de sa mise en œuvre. Une fois finalisée et adoptée, le document cadre de la Microfinance contribuera à :

- aider au renforcement de la transparence et du respect de la réglementation à travers le renforcement des organes de tutelle du secteur ;
- renforcer la professionnalisation du secteur par des actions de renforcement des capacités des responsables du secteur de la microfinance ;
- renforcer la structuration du secteur grâce à un renforcement des capacités opérationnelles de l'ANEMCAM ;
- renforcer l'intégration du secteur dans le système financier grâce à la mise en place de plateforme d'échanges sur les opportunités du secteur pour les clients et pour les banques ;
- renforcer la coordination des actions engagées par différents bailleurs de fonds et partenaires en faveur du secteur de la microfinance.

Le présent projet tient compte d'autres initiatives en cours d'élaboration ou de mise en œuvre dans le secteur de la Microfinance. Il va également compléter l'action des donateurs et autres partenaires au développement déjà actifs dans ce **sous-secteur** et dont l'assistance cadre avec les objectifs et les stratégies envisagées dans le présent projet.

2. Stratégie de mise en oeuvre

Le secteur de la Microfinance au Cameroun est en plein assainissement. Cet assainissement s'est imposé par de récurrents problèmes de fonctionnement qu'ont connu les établissements

de microfinance et suite auxquels les petits épargnants ont vu le fruit de nombreuses années de labeur disparaître par le fait des opérateurs indéliques. Fort de ce qui précède en vertu de ses pouvoirs régaliens, l'autorité nationale compétente en la matière a initié un mouvement d'assainissement du secteur. Faute de répondre aux exigences des normes régissant les activités du secteur, de nombreux établissements de microfinance ont été sommés de mettre un terme à toute activité financière.

Le présent projet axé sur le renforcement des capacités du secteur de la microfinance s'intègre bien dans le cadre des actions prévues dans le CPAP 2008 -2012. Il répond à un besoin exprimé par les acteurs nationaux pour accélérer la réalisation des OMDs en promouvant une croissance économique durable et une intégration progressive dans les systèmes financiers nationaux.

Les résultats du projet permettront aux acteurs et bénéficiaires des services de la microfinance d'avoir une plus grande lisibilité du secteur en termes d'offre de services et d'opportunités.

La stratégie adoptée pour garantir la réalisation des objectifs du projet est le renforcement des capacités des acteurs de la microfinance. Grâce au renforcement des capacités des gestionnaires et autres décideurs des établissements de microfinance, les promoteurs des micro et petites entreprises pourront :

- accéder aux connaissances et savoir-faire nécessaires à la promotion et au développement de leurs structures ;
- accéder plus facilement à l'information ;
- susciter l'établissement des réseaux et diverses corporation des promoteurs ;
- avoir accès aux produits financiers qui réduisent leur vulnérabilité économique.

3. Cadre des résultats et des ressources

De la stratégie susmentionnée, il en découle qu'à travers la mise en œuvre du projet, cinq principaux produits sont escomptés. Les indicateurs et justificatifs des résultats figurent dans le tableau ci-après.

Résultats escomptés	Indicateurs de résultats	Justificatifs des résultats
Document cadre de la microfinance finalisé, mise en oeuvre et évaluée en partenariat avec tous les acteurs (ANEMCAM, MINFI, CNM, Bailleurs)	Document cadre de la microfinance finalisé Rapport d'évaluation de mise en œuvre de la stratégie	Le secteur de la microfinance représente une opportunité pour renforcer les capacités des pauvres à accroître leurs revenus. L'adoption d'un document cadre pour le secteur permet d'identifier les lignes d'actions prioritaires, les stratégies et investissements pour leur exécution, les rôles et les responsabilités pour une action coordonnée et efficace en vue de résultats qui s'intègrent à la vision générale du développement et à la stratégie de réduction de pauvreté. Cette stratégie devra prendre en compte les préoccupations de tous les acteurs.
Cadre des services de la microfinance formés en supervision du secteur	10 cadres des services de la microfinance formés dans le suivi et la supervision des institutions de	Le secteur de la microfinance est réglementé. Cette réglementation est le gage de la sécurisation de l'épargne et de la viabilité et crédibilité durable du secteur. Les organes de tutelle doivent être à même de jouer leur rôle efficacement pour veiller à la protection de

Résultats escomptés	Indicateurs de résultats	Justificatifs des résultats
	microfinance	l'épargne de pauvres et s'assurer que les ressources du secteur sont gérées de manière orthodoxe. Le respect de la réglementation est aussi important pour faciliter le refinancement bancaire. Pour ce faire, il est nécessaire de renforcer la capacité de la direction à exercer la tutelle du secteur.
Capacités institutionnelles de l'ANENMCAM renforcées	Niveau et qualité des services offerts aux établissements de microfinance par ANEMCAM Etat du dispositif institutionnel Gamme de l'offre de services par ANEMCAM	Le secteur a besoin d'un porte-parole qui fasse son plaidoyer auprès des autres acteurs. Il a aussi besoin de mettre en commun des ressources pour renforcer le professionnalisme des ses acteurs, professionnalisation sans laquelle le secteur de la microfinance aura du mal à croître et à satisfaire aux besoins des micro et petites entreprises. Le renforcement d'ANEMCAM devra permettre à l'association de mieux jouer son rôle de porte-parole du secteur et de servir de plateforme pour le renforcement des capacités et l'échange de pratiques optimales
Capacités des acteurs renforcées Organisation des formations de cadres des institutions de Microfinance appuyée Echanges de pratiques optimales nationales et internationales renforcées	100 acteurs de la microfinance formés aux pratiques optimales de gestion	La professionnalisation du secteur passe par le renforcement des capacités des décideurs et des employés du secteur. Il est nécessaire de faciliter la formation des employés des institutions de microfinance à fort potentiel et de favoriser les échanges des pratiques optimales nationales et internationales dans les domaines les plus pertinents pour le secteur. Cette professionnalisation devra aider à accroître de manière durable le nombre de personnes servies par le secteur de la microfinance et la qualité des services offerts
Coordination et échange entre effectif entre les bailleurs, y compris échanges sur les pratiques optimales d'assistance au secteur Réunions du Comité National de la microfinance facilitées	Rapports semestriels de coordination des bailleurs et d'échanges des pratiques optimales s'assistance au secteur de la microfinance Rapport des sessions du Comité National de la microfinance	Plusieurs initiatives de taille diverses sont engagées par un nombre de partenaires du secteur de la microfinance. En l'absence de coordination, il est difficile d'avoir une bonne lisibilité des domaines qui nécessitent un appui, de capitaliser les expériences des uns et des autres et d'éviter des doublons en termes d'investissement dans le secteur. Une meilleure coordination de l'aide dans ce secteur permettrait d'optimiser l'utilisation des ressources et de renforcer la connaissance des pratiques prometteuses. Les réunions trimestrielles de concertation des acteurs du secteur de la microfinance permettront de faire le point sur les actions entreprises et de trouver des synergies pour un effet multiplicatif positif des résultats.

Le tableau suivant donne les détails des résultats escomptés et d'allocation des ressources dans le cadre du présent projet.

Cadre des ressources et des résultats du Projet

Effet Programme Pays: Le niveau de réalisation des OMD est en augmentation									
Indicateur d'Effet de Programme pays: Incidence de la pauvreté au niveau national									
Indicateur de la contribution du présent Projet à l'Effet de Programme Pays : nombre de personnes vulnérables ayant accédé aux services financiers									
Imputation budgétaire : Ressources TRAC 2 du PNUD									
Partenariat Stratégique: Durant la mise en oeuvre du projet, des partenariats stratégiques seront noués avec d'autres partenaires au développement oeuvrant dans le secteur de la microfinance notamment le FIDA et la GTZ.									
Code ATLAS :									
Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Activités	Budget (en 10³ US\$)				Partenaires de mise en oeuvre		
			2008	2009	2010	2011		2012	
1- 20 personnels des organes de tutelle de la microfinance formés en gestion et supervision des établissements de microfinance	1.1 10 cadres de la Sous-direction de la microfinance ont reçu la formation sur la gestion et supervision des établissements de microfinance	1.1.1 évaluation des besoins en renforcement des capacités des cadres de la Sous-direction de la Microfinance	2				SD-MFI/MINFI PNUD		
		1.1.2 élaboration et mise en oeuvre un plan de renforcement des capacités	21	10	10		SD-MFI/MINFI PNUD		
		1.1.3 Suivi/évaluation de la mise en oeuvre du plan de renforcement des capacités	2	2		2	SD-MFI/MINFI PNUD		
		1.1.4 diffusion des informations sur les services et opportunités qu'offre le secteur de la microfinance	1	2		3	SD-MFI/MINFI PNUD		
	1.2 (i) 10 de responsables de l'ANEMCAM ayant reçu la formation sur la gestion des établissements de microfinance (ii) ANEMCAM dispose d'un plan d'affaire	1.2.1 évaluation les besoins et faire la formation des responsables d'ANEMCAM	12.5	15		10	ANEMCAM PNUD		
		1.2.2 élaboration du plan d'affaire d'ANEMCAM	10				ANEMCAM PNUD		
		1.2.3 suivi de la mise en oeuvre du plan de renforcement des capacités des EMF	2.5	1	5		ANEMCAM PNUD		
		1.2.4 Appui au fonctionnement d'ANEMCAM	20						

		1.2.5 Appui au renforcement des capacités logistiques d'ANEMCAM	50							
		1.26 Appui à l'élaboration du plan d'affaire d'ANEMCAM	15							
Sous-total 1			136	30	15	15	3			SD-MFI/MINFI ANEMCAM PNUD
2. Un système informatique et une base de données pour la supervision des EMF sont fonctionnels à la Sous-Direction de la Microfinance	2.1 un de système informatique de supervision des EMF mis en place et fonctionnels à la Sous Direction de la Microfinance	2.1.1 réalisation de l'étude de faisabilité d'un système information et d'une base de données pour la gestion/supervision des EMF à la Sous Direction de la Microfinance	2							SD-MFI/MINFI ANEMCAM PNUD
		2.1.2 acquisition des équipements nécessaires et installation du réseau	8							SD-MFI/MINFI ANEMCAM PNUD
	2.2 une base de données sur la microfinance est fonctionnelle à la Sous Direction de la Microfinance	2.2.1 développement et mise en service de la base de données de la microfinance		7						SD-MFI/MINFI ANEMCAM PNUD
		2.2.2 production et diffusion des informations sur la microfinance auprès des cibles de la microfinance		3	5	5	5			SD-MFI/MINFI ANEMCAM PNUD
Sous-total 2			10	10	5	5	5			ANEMCAM PNUD FIDA
3. les capacités des institutions de microfinance renforcées en partenariats avec l'ANEMCAM dans le domaine de la gestion	3.1 50 personnels des institutions de microfinance ayant reçu une formation spécialisée en gestion des EMF	3.1.1 évaluation des besoins en formation des établissements de microfinance	4							ANEMCAM PNUD FIDA
		3.1.2 mise en oeuvre le plan de formation des personnels des EMF		20	16	10				ANEMCAM PNUD FIDA
		3.1.3 suivi de la mise en oeuvre du plan de formation des personnels des EMF			2					ANEMCAM PNUD FIDA
	3.2 la qualité des services rendus aux clients des EMF	3.2.1 suivi la qualité des services rendus aux clients			10	5	5			

		est améliorée							
Sous-total 3		4	20	28	15	5			
4. le secteur de la microfinance dispose d'une stratégie de développement	4.1 le document cadre national de la microfinance actualisé est disponible	4.1.1 élaboration des TDRs du processus d'actualisation du document de politique nationale de la microfinance 4.1.2 Recrutement des Consultants 4.1.3 validation et suivi de l'actualisation du document de politique nationale de la microfinance	5	15				SD-MFI/MINFI ANEMCAM CNMF PNUD SD-MFI/MINFI ANEMCAM PNUD SD-MFI/MINFI ANEMCAM PNUD	
	4.2 le plan d'action de mise en œuvre du document de politique nationale de la microfinance	4.2.1 élaboration du plan d'action de mise en œuvre du document de politique nationale de la microfinance 4.2.1 production des rapports périodiques sur la mise en œuvre du document de politique nationale de la microfinance	5	20	8			SD-MFI/MINFI ANEMCAM PNUD SD-MFI/MINFI ANEMCAM PNUD	
	4.3 le partenariat Gouvernement et EMF pour la définition d'une stratégie efficace de promotion de la microfinance fonctionne	4.3.1 organisation des réunions de concertation entre le Gouvernement et les responsables des réseaux des EMF 4.3.2 coordination des bailleurs de fonds de la microfinance	5	5	5	5	5	MINFI ANEMCAM PNUD MINFI PNUD FIDA	
	Sous total 4		12	47	17	20	12		
	5. ANEMCAM est appuyé pour informer les personnes pauvres et vulnérables sur les opportunités qu'offre le secteur de la	5.1 une stratégie de communication sur les opportunités offertes par le secteur de la microfinance à l'attention des populations pauvres et vulnérables est	5.1.1 formulation des TDR pour l'élaboration du plan de communication 5.1.2 élaboration et validation du plan de communication	1					ANEMCAM PNUD SD-MFI/MINFI ANEMCAM PNUD
				4					

microfinance	élaborée, mise en œuvre et évaluée	5.1.3 mise en œuvre et suivi/évaluation du plan de communication de la microfinance à l'attention de personnes pauvres et vulnérables				8	20	20		SD-MFI/MINFI ANEMCAM PNUD
Sous total 5					5	8	20	20		
6. ANEMCAM dispose d'un Site Internet d'information sur la microfinance pour les micro et petites entreprises	6.1 un site Internet d'ANEMCAM pour l'information des promoteurs des micro et petites entreprises sur la microfinance est créé et opérationnel	6.1.1 évaluation des besoins et coûts nécessaires à la création du Site	1							SD-MFI/MINFI PNUD ANEMCAM
		6.1.2 acquisition et installation des équipements	12	10						SD-MFI/MINFI PNUD ANEMCAM
		6.1.3 mise en service et suivi des performances du Site	2	5	2	2	2	2		Fournisseur d'accès SD-MFI/MINFI PNUD ANEMCAM
Sous total 6			15	15	2	2	2	2		
7. le projet est géré de manière efficiente et efficace	7.1 l'Unité de Gestion du Projet dispose des ressources humaines adéquates 7.2 l'Unité de Gestion du Projet dispose du matériel et de la logistique nécessaire à son fonctionnement optimal 7.3 les rapports périodiques sont produits dans les délais prescrits par les procédures de coordination du programme 2008 – 2012 du PNUD	7.1.1 recrutement des personnels de l'UGP	7	21	21	21	21	21	21	
		7.1.2 acquisition des équipements et du matériel de bureau pour l'UGP	7	2	2	2	2	2	2	
		7.1.3 production et des rapports périodiques de mise en œuvre du projet		2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	
Sous total 7			14	25.5	25.5	25.5	25.5	25.5	25.5	
Coût global du projet			191	152.5	102.5	102.5	102.5	72.5	72.5	

4. Arrangements d'exécution

Dispositif institutionnel

Au plan institutionnel, la mise en oeuvre du projet se reposera sur un Comité de Pilotage composé des représentants des structures ci-après :

- **Président** : Direction de la Coopération Technique Internationale (DCTI) du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), tutelle de la Coopération avec le Système des Nations Unies au Cameroun ;
- **Rapporteur** : Sous-direction de la microfinance auprès du Ministère des finances ;
- Association Nationale des Etablissements de Microfinance (ANEMCAM)
- Programme des Nations Unies pour le Développement ;
- Projet de Coordination de la mise en œuvre du programme pays du PNUD 2008–2012.

Ce Comité définira les grandes orientations du Projet, approuvera ses plans d'actions et évaluera sa performance. Ce Comité se réunira une fois par an. Le PNUD assurera le secrétariat de ce Comité.

L'action de ce Comité sera facilitée par les rapports du Comité de Gestion qui sera composé du Responsable en charge du Projet au PNUD, point focal du projet à la Sous Direction de la Microfinance et du Secrétaire Exécutif de ANEMCAM qui assurera le secrétariat des réunions de ce Comité. Ces réunions se tiendront une fois par trimestre.

Procédures d'exécution

La modalité retenue pour l'exécution du présent projet est la modalité «National Execution» (exécution par une ONG). L'Agence de Mise en Œuvre du projet est la Sous-Direction de la Microfinance. Cette dernière partagera la mission de co-supervision avec le PNUD. Pour ce qui est de l'exécution, la responsabilité sera assurée par l'Unité de Gestion du Projet (UGP). L'UGP comprendra le Coordonnateur du projet et l'Assistant Administratif et Financier. Les personnels de l'UGP seront recrutés conformément aux procédures du PNUD en la matière.

Le choix de cette modalité d'exécution se justifie par deux raisons essentielles :

- premièrement, la Sous-direction est responsable de la tutelle du secteur et travaille déjà en collaboration avec les acteurs qui appuient de diverses manières et sous diverses formes le secteur de la microfinance.
- deuxièmement, le projet vise entre autres résultats majeurs, le renforcement des capacités des acteurs de la microfinance.

5. Mécanisme de suivi/évaluation

Le suivi/évaluation des activités du présent projet vise à mettre à la disposition de tous les partenaires impliqués les informations dont ils ont besoin pour suivre la mise en oeuvre. À cet effet, le suivi/évaluation va se faire suivant trois axes ainsi qu'il suit :

- **1^{er} Axe, suivi**. Il s'agit de s'assurer que le projet est exécuté en conformité avec des dispositions et procédures définies dans le code de procédures du Programme des Nations Unies pour le Développement ;
- **2^{ème} Axe, contrôle interne**. Il s'agira de suivre la marche des activités du projet vers la réalisation des objectifs fixés au départ.

- **3^{ème} Axe, information** : Communication des principales réalisations du projet à toutes les parties prenantes.

Pour veiller à la bonne marche du projet et garantir l'atteinte des résultats et des impacts, les rapports d'avancement seront produits à la fin de chaque trimestre par le Coordonnateur du Projet. En cas de problèmes, le Comité de Pilotage peut se réunir en session extraordinaire sur convocation d'un de ses membres après concertation avec les autres membres, pour décider du type et de l'envergure des mesures correctives à prendre.

6. Cadre légal de mise en oeuvre du projet

Le présent projet constitue l'outil visé dans la section 1 paragraphe 2 de l'Accord Standard d'Assistance entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Programme des Nations Unies pour le Développement signé le 25 octobre 1991.

Tout changement pouvant intervenir en cours de mise en oeuvre fera au préalable l'objet d'une approbation entre le Représentant Résident du PNUD au Cameroun et tous les co-signataires du présent Accord.